

4. Services d'interconnexion offerts par

4.1 Service d'accès au réseau de

Le service d'accès au réseau de _____ consiste en la location d'un BPN de réseau. Ce BPN est situé dans un POI de Ooredoo et constitue la limite entre le réseau de l'Opérateur et le réseau de _____. Le raccordement à un BPN de réseau de _____ permet à l'Opérateur:

- d'accéder via le Service de Terminaison d'Appels Mobiles à l'ensemble des abonnés mobiles de _____ ;
- d'accéder via le Service de Terminaison SMS à l'ensemble des abonnés mobiles de _____ ;
- d'accéder via le Service de Terminaison d'Appels Fixes à l'ensemble des abonnés fixes de _____.

L'Opérateur achemine son trafic (le trafic sortant du réseau de l'Opérateur vers le réseau de _____) au moyen d'une Liaison d'Interconnexion. Cette Liaison d'Interconnexion fait partie du réseau de l'Opérateur. La Liaison d'Interconnexion pour le trafic provenant des abonnés de l'Opérateur est à la charge de l'Opérateur. Dans le cas où une Liaison d'Interconnexion est bidirectionnelle, les montants, nets de remises, rabais ou ristournes, payables pour la location seront répartis à 50%/50% entre l'Opérateur et _____.

4.2 Service de terminaison du trafic commuté sur le réseau mobile

_____ offre un service de terminaison du trafic commuté sur son réseau mobile en provenance des abonnés de l'Opérateur. Ce service se compose de deux types:

- Le Service de Terminaison d'Appel sur le réseau mobile de _____ : _____ achemine le trafic provenant des abonnés de l'Opérateur, à partir d'un POI du réseau de _____ jusqu'aux abonnés desservis par le réseau de mobile _____ ou accessible depuis le réseau mobile de _____.
- Le Service de Terminaison de SMS sur le réseau mobile de _____ : _____ achemine le trafic SMS provenant des abonnés de l'Opérateur, à partir d'un POI du réseau de _____ jusqu'aux abonnés desservis par le réseau mobile de _____ ou accessible depuis le réseau mobile de _____.

4.3 Service de terminaison du trafic sur le réseau fixe

Le service de terminaison du trafic sur le réseau fixe de _____ consiste en l'acheminement du trafic provenant d'un client de l'Opérateur Interconnecté à partir du POI au réseau fixe de _____ jusqu'aux abonnés desservis par le réseau fixe de _____.

Le réseau Ooredoo est fondé sur le découpage du territoire national en Zones d'interconnexion (ZI). Au sein de chacune d'elles _____ peut offrir un ou plusieurs POI. A ce stade, les deux POI proposés par _____ pour l'interconnexion à son réseau fixe desservent chacun l'ensemble des abonnés fixes de _____.

Le service de terminaison du trafic actuellement fourni sur le réseau fixe de _____ correspond à un service de simple transit. _____ se réserve le droit de faire évoluer l'architecture de son réseau fixe et d'introduire un service d'interconnexion double transit correspondant à un niveau d'accès supérieur à son réseau. Toute modification fera l'objet d'une communication à l'INT et aux opérateurs de réseaux publics de télécommunications six (6) mois à l'avance.



La liste des numéros géographiques attribués à _____ sera communiquée à l'Opérateur dans le cadre de la convention d'interconnexion.

4.4 Service de colocalisation

Le service de colocalisation est un service d'hébergement des équipements de l'Opérateur dans les locaux de _____.

Le service de colocalisation pour l'Interconnexion concerne seulement les équipements de l'Opérateur qui sont dédiés exclusivement à l'établissement de la transmission afin d'accéder au service d'accès au réseau de _____.

4.5 Liaisons d'Interconnexion fournis par _____

Ooredoo peut offrir des Faisceaux d'Interconnexion jusqu'à un point d'interconnexion de l'Opérateur qui convient de mettre à disposition de _____ des emprises sur ses mâts d'antennes, sur les toits de ses bâtiments et/ou à l'intérieur de ses locaux techniques à des fins d'Interconnexion.

A sa propre charge, l'Opérateur assume l'aboutement de la connexion par câble des équipements de _____ à son propre réseau selon les conditions techniques appropriées.

Cette connexion se limite uniquement à transporter le trafic d'Interconnexion selon les conditions définies dans la présente Offre.

4.6 Identification de la ligne appelante

L'Opérateur s'assurera que le numéro d'identification de la ligne appelante (le « CLIP ») est bien transmis à _____. Seul les numéros des clients identifiés et authentiques de l'Opérateur seront acheminés par _____.

L'utilisation du service de non identification de la ligne appelante (le « CLIR ») sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur et respectera notamment les dispositions légales en ce qui concerne la confidentialité.

4.7 Interconnexion des réseaux de signalisation

Afin d'améliorer la fluidité de la signalisation, _____ propose une interconnexion au niveau des STP (« Signalling Transfer Point »). L'Opérateur et _____ définiront de manière détaillée lors d'une réunion ad hoc des Comités Techniques les différents aspects opérationnels nécessaires à l'implémentation d'une telle interconnexion.

4.8 Services de Liaisons Louées fournis par _____

_____ fournit un service de liaison louée au Client titulaire du Contrat d'abonnement de liaison louée. La fourniture d'une liaison louée consiste en la mise à disposition, par _____, d'une capacité de transmission transparente entre deux points de détermination du réseau, au profit d'un Client, à l'exclusion de toute commutation contrôlée par ce Client.



4.9 Utilisation commune de sites

fournit un service d'utilisation commune de sites.

4.9.1 Catégories

L'ensemble des sites de _____ (ci-après « Sites ») a été réparti en cinq catégories (ci-après « Catégories »), à savoir les Sites « rooftop » qu'on appelle aussi « Pylônet », et les Sites « greenfield » nommé aussi « Pylône » outdoor et Indoor. Les Catégorie des Sites « rooftop » sont celle dont la hauteur est inférieure ou égale à 9 mètres et celle dont la hauteur est inférieure ou égale à 12 mètres. Les Catégories des Sites « greenfield » sont subdivisées en quatre Sous Catégories, celle dont la hauteur est égale à 25 mètres, celle dont la hauteur est égale à 35 mètres, celle dont la hauteur est égale à 45 mètres et celle dont la hauteur est égale à 60 mètres. Chaque Site sera affecté à l'une des Catégories et des Sous Catégories précédentes.

4.9.2 Prestations

Sous réserve de disponibilité et de faisabilité technique, pour chaque Site, _____ offre à l'Opérateur trois prestations distinctes (ci-après « Prestations ») :

- la location d'une surface sur le mât ou le pylône destinée à l'installation d'antenne(s) ;
- la location d'un espace dans le local technique, qu'il soit outdoor ou indoor, attenant au mât ou au pylône ;
- et en fonction de la complexité de l'installation, une prestation de fourniture et de réalisation de travaux supplémentaires, notamment d'études, d'installation, de tests,....

4.10 Responsabilité de

_____ n'est pas responsable des défaillances résultant de faits indépendants de sa volonté, notamment les cas de force majeure et cas fortuits, les défaillances dues à des tiers ou au fait du Client.

De même, _____ n'est pas responsable du contenu des informations transmises et ce, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de _____ ne peut être engagée que pour une faute établie à son encontre. Les réparations dues correspondent au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de la réparation des dommages indirects. Les dommages indirects, au sens du Contrat, sont ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance des prestations de _____ et notamment les pertes d'exploitation et les préjudices commerciaux.

Dans tous les cas où la responsabilité de _____ est engagée, le Client pourra recourir aux tribunaux compétents pour statuer sur le préjudice subi et le montant de la réparation.

Toute action en dommages et intérêts est exclue lorsque le versement de pénalités forfaitaires destinées à réparer le préjudice subi par le Client du fait d'un retard dans la livraison du service ou du temps de rétablissement du service est expressément prévu.